

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 27 (1997)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Courier : respectons notre corps!

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Respectons notre corps!

J'ai lu avec intérêt la lettre de M. Ed. Bugnon-Senn concernant les cotisations de l'assurance maladie. Comme lui, je pense que ces augmentations deviennent insupportables pour la majorité des citoyens et qu'il faut réagir.

Ce que je constate, c'est que l'augmentation de la consommation de médicaments chimiques ne réduit pas les coûts de la santé, bien au contraire, alors peut-on en déduire qu'ils ne guérissent pas? Un corps humain, composé de milliards de cellules vivantes peut-il être guéri par des produits chimiques morts?

Notre santé dépend-elle des primes d'assurances, des médecins, des médicaments chimiques que nous consommons? Je pense que non. Notre santé est d'abord une responsabilité personnelle, une prise de conscience que nous devons respecter notre corps en lui donnant une nourriture saine et équilibrée (...) A long terme, ne serions-nous pas tous gagnants?

Depuis dix ans que j'applique une alimentation biologique, je n'ai plus eu recours au médecin. Donc pour moi, la santé ne coûte rien!

*Henri Gross  
342, rue de Bernex  
1233 Bernex*

## Frais trop lourds

Je suis tout à fait d'accord avec M. Ed. Bugnon-Senn au sujet de l'abolition des frais d'hospitalisa-



tion de Fr. 10.- par jour et celle des 10% sur les factures à la charge des patients. Il est certain que le 10% des frais médicaux sont souvent très lourds pour les retraités que nous sommes. Nous n'aurions jamais dû mettre un «oui» dans l'urne en décembre 1995.

*Nelly Burnier  
6, av. Druey  
1018 Lausanne*

## Les chômeurs aussi

La franchise de Fr. 150.- par an a été fixée afin d'éviter l'annonce de petits cas et augmenter les frais administratifs; la participation de 10% est limitée à Fr. 600.- par an; en cas d'hospitalisation, la participation de Fr. 10.- par jour correspond aux frais alimentaires quotidiens que les patients devraient supporter.

Les primes d'assurances maladie des bénéficiaires de l'AVS et des prestations complémentaires sont prises par l'Etat. Les personnes avec un faible revenu bénéficient



## Deux lectrices exemplaires

**Coup de chapeau à Dame Jeanine, 90 ans et à Dame Anna, 87 ans, deux grands-maman courageuses, qui branchent chaque jour leur moral sur «positif». Par leur optimisme à toute épreuve, elles sont exemplaires. Si vous les croisez, faites-leur la bise...**

de réductions pouvant atteindre 100%.

Il n'y a pas que les personnes âgées qui ont des problèmes financiers, mais également beaucoup d'actifs ou de chômeurs avec des enfants. Il faut s'en souvenir également.

*René Decollogny  
Av. du temple 15  
1012 Lausanne*

## Merci pour les aînés!

Depuis un an, je reçois «Générations» grâce à l'OCPA, je tiens à vous dire combien je l'apprécie. Tout son contenu est riche en découvertes et permet une continue connaissance.

Merci pour votre attention aux aînés et merci de continuer d'enrichir ceux-ci grâce à votre magazine.

*Hélène Ceriani  
Rue Grand-Pré 30  
1200 Genève*



## Le savoir-faire du cœur

Soyez à l'écoute de l'émission de Gil Caraman, tous les dimanches soirs de 21 à 22 heures. Vous y découvrirez des sujets sociaux, l'agenda des aînés et des belles mélodies du passé.

«Le savoir-faire du cœur», dimanches 2, 9, 16 et 23 février, dès 21 h sur RSR La Première.

## D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine  
GÉNÉRATIONS  
Rédaction  
Case postale 2633  
1002 Lausanne